

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW

Procès-verbal - Lundi le 1^{er} août 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW, TENUE AU 4C, CHEMIN D'AMOUR (SALLE HÉRITAGE), LE 1^{ER} AOÛT 2022 À 19H13, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME. CAROLE ROBERT, MAIRESSE.

SONT PRÉSENTS, JOANNE MAYER, LUC THIVIERGE, GHYSLAIN ROBERT ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM, PIERRE VAILLANCOURT

SONT ABSENT : MAUREEN RICE, MAUREEN MCEVOY ET LEE ANGUS (TOUS MOTIVÉE)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

1.2 **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport de la mairesse
- 1.3 Ordre du jour
- 1.4 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Dépenses du directeur du service de la voirie
- 1.12 Rapport du comité d'administration
- 1.13 Embauche de la directrice générale et greffière-trésorière
- 1.14 Modification de dates des réunions ordinaire du conseil.
- 1.15 Prolongation de la période de probation - poste commis comptable
- 1.16 Entente de règlement hors cour – Projet 700020837
- 1.17 Modification d'autorisation de signature pour le compte de la municipalité
- 1.18 Dépôt du rapport de formation obligatoire des élu(e)s
- 1.19 Octroi d'achat pompe a eau pour le système d'eau potable

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Rapport du comité de la sécurité publique
- 2.2 Sécurité chemin McCrank et chemin Mahon

3. TRANSPORT

- 3.1 Rapport du comité de transport
- 3.2 Travaux dans le cadre du programme a la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration PPA-CE et PPA-ES

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Rapport du comité de l'hygiène du milieu
- 4.2 Nomination comité – Résidence Paugan, déchet et recyclage
- 4.3 Modification résolution numéro 2022-07-194 octroi du contrat d'achat – bac 120 litres brun – compostage

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1 Rapport du comité de Santé et bien-être

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Rapport du comité d'aménagement, urbanisme et développement
- 6.2 Dépôt du rapport des statistiques des permis

7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Rapport du comité de loisirs et culture

8. VARIA

- 8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-08-207
1.3

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Ghyslain Robert, **APPUYÉ** par Joanne Mayer et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

4.2 RADIER CE POINT

ADOPTÉE

2022-08-208
1.4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Ghyslain Robert, **APPUYÉ** par Joanne Mayer et résolu à la majorité

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 tel que présenté.

Luc Thivierge enregistre sa dissidence

ADOPTÉE

2022-08-209
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Luc Thivierge, **APPUYÉ** par Ghyslain Robert et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-08-210
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Ghyslain Robert
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de juillet 2022, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	32 640,23 \$
Remises provinciales	11 658,44 \$
Remises fédérales	3 679,95 \$
Remises du Régime de retraite	2 515,94 \$

Pour un grand-total de 50 494,56 \$

ADOPTÉE

2022-08-211
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Carole Robert;

IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Luc Thivierge
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juillet 2022 totalisant un montant de 11 999,55 \$.

ADOPTÉE

2022-08-212
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

ATTENDU QUE les comptes ont été vérifiés par Carole Robert;

IL EST PROPOSÉ par Luc Thivierge
APPUYÉ par Joanne Mayer
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2022 totalisant un montant de 132 910,41 \$ incluant les Remises provinciales et fédérales.

ADOPTÉE

2022-08-213
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (0,00 \$)

2022-08-214
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

2022-08-215
1.11

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE VOIRIE – DCV (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général par intérim de la Municipalité de Canton de Low, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général par intérim

2022-08-216
1.12

RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

2022-08-217
1.13

EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste en objet ;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection, de la mairesse et du directeur général par intérim;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Joanne Mayer
Appuyé par Ghyslain Robert
Et résolue.

De nommer Mme. Sandra Martineau au poste de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 15 août 2022, et ce, selon les modalités prévues à son contrat de travail sur vérification et recommandation du comité administration ;

De mandater Mme. Carole Robert à signer pour et au nom de la Municipalité ce contrat de travail.

ADOPTÉE

2022-08-218
1.14

MODIFICATION DES DATES DES RÉUNIONS ORDINAIRE DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ par Ghyslain Robert
APPUYÉ par Joanne Mayer
Et résolu

QUE le conseil modifie la date des réunions ordinaires du conseil *pour la tenue* Des séances du 12 septembre 2022 est modifier pour le 7 septembre 2022 et le 3 octobre 2022 est modifier pour le 5 octobre 2022. Ces séances débiteront à 19h00 au même endroit.

QU'UN avis public du contenu de la présente modification soit publié
Conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2022-08-219
1.15

**PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION - POSTE COMMIS
COMPTABLE**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général par intérim;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, **APPUYÉ** par Luc Thivierge et résolu;

QUE la période de probation pour l'employé numéro 13-0046 soit prolongée d'une période de 6 mois soit jusqu'au 1^{er} février 2023.

ADOPTÉE

2022-08-220
1.16

ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS COUR – PROJET 700020837

ATTENDU QUE le salarié a déposé une plainte pour pratique interdite (dossier n° 700020837) selon l'article 122 et suivants de la Loi sur les normes du travail ;

ATTENDU QU' il est de la volonté des parties de régler hors cour ladite plainte ou lesdites plaintes, et ce, sans admission ni reconnaissance de responsabilité de part et d'autre ;

ATTENDU QUE la présente entente proposée a été conclue dans le cadre d'une rencontre de médiation réalisée par Kim Scalabrini, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU QUE le document de l'entente de règlement hors cour constitue une transaction au sens de l'article 2631 et suivants du Code civil du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, **APPUYÉ** par Luc Thivierge et résolu;

QUE le conseil municipal veut entériner l'entente proposé,

QUE les parties s'engagent à ne pas se nuire mutuellement et à ne poser aucun geste pouvant entacher la réputation de l'une ou l'autre des parties,

QUE les parties s'engagent à préserver le caractère confidentiel de la présente entente et les discussions ayant mené à celle-ci, à moins d'y être contraintes par une loi ou par une consultation auprès de conseillers légaux ou financiers. Conséquemment, nulle mention ne devra paraître dans les réseaux sociaux ou ailleurs.

Ghyslain Robert s'abstient.

ADOPTÉE

2022-08-221
1.17

MODIFICATION D'AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer
APPUYÉ par Ghyslain Robert
Et résolu

QUE le conseil autorise pour le compte de la municipalité des comptes de banque Caisses Desjardins la signataire dès l'entrée en fonction Mme Sandra Martineau directrice générale greffière trésorière et de radier la signataire Mélissa Lacaille Weiss et Pierre Vaillancourt.

ADOPTÉE

2022-08-222
1.18

DÉPÔT DU RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S

Dépôt par le greffier-trésorier du rapport de formation obligatoire des élu(e)s et que ce rapport sera diffusé sur notre site web au www.lowquebec.ca

2022-08-223
1.19

OCTROI D'ACHAT POMPE A EAU POUR LE SYSTÈME D'EAU POTABLE

ATTENDU que la pompe de la station de pompage de Low a cessé de fonctionner;

ATTENDU que la pompe a dû être remplacé;

ATTENDU que les estimations de prix et de disponibilité de l'équipement était crucial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, **APPUYÉ** par Luc Thivierge, et résolu;

QUE le conseil octroi le contrat d'achat a Plomberie Environors Inc, au coût total de 10 453,53 \$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1 RAPPORT DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-08-224
2.2

SÉCURITÉ CHEMIN MCCRANK ET CHEMIN MAHON

CONSIDÉRANT qu'une demande reçue par courriel en date du 12 juillet 2022 d'un danger à l'intersection du chemin McCrank et du chemin Mahon;

CONSIDÉRANT qu'il y a danger pour les conducteurs d'autobus scolaire et qu'il existe une garderie à proximité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, **APPUYÉ** par Luc Thivierge et résolu;

QUE le conseil mandate le département de la voirie de s'assurer de la visibilité à cette intersection, de plus que les enseignes appropriés soient installés, tel que limite de vitesse sur les deux côtés de la voie, enseigne indiquant qu'il y existe une entrée de chemin, attention à nos enfants,

QUE le conseil n'autorise pas d'arrêts supplémentaire à cette intersection, mais que l'enseigne d'arrêt existant soit installé plus prêt du chemin.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

3.1 RAPPORT DU COMITÉ DE TRANSPORT

2022-08-225
3.2

TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME A LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PPA-CE ET PPA-ES

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu en date du 22 juin et du 23 juin 2022, une confirmation du ministre des Transports d'un montant du PPA-CE de 21 159 \$ et du PPA-ES de 21 840 \$ échelonnée sur trois ans années budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Ghyslain Robert, **APPUYÉ** par Joanne Mayer et résolu;

QUE le conseil autorise les projets sur le chemin Lac Pike, Profilage des chaussés, l'installation des ponceaux et l'achat de matériaux granulaire MG20 – 800 et MG20 – 600 tel que stipulé aux projets de la demande au montants stipulés dans la lettre de confirmation annexé à cette résolution qui en fait partie intégrante.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1 RAPPORT DU COMITÉ DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

NOMINATION COMITÉ – RÉSIDENCE PAUGAN, DÉCHET ET RECYCLAGE

ATTENDU que la municipalité par sa résolution numéro 2022-06-157 a autorisé qu'un employé de la voirie ou un pompier volontaire à amener les bacs en bordure de la rue pour la collecte des ordures et du recyclage et que ceci était une solution temporaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par _____, **APPUYÉ** par _____ et résolu;

QUE le conseil forme un comité pour étudier la situation et de recommander au conseil une solution permanente et ce comité est formé des membres suivants :

_____, _____, _____.

RADIER

4.3 MODIFICATION RÉOLUTION NUMÉRO 2022-07-194 OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT – BAC 120 LITRES BRUN – COMPOSTAGE

CONSIDÉRANT que deux soumissions reçues en date du 26 avril 2022 pour l'achat de bac 120 litres brun pour le compostage;

CONSIDÉRANT que depuis la date de la première soumission une garantie de 30 jours et que le prix et la quantité a augmenté depuis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, **APPUYÉ** par Carole Robert et résolu;

QUE le conseil modifie la résolution numéro 2022-07-194 pour le suivant :

De modifier « 7 729,15 \$ pour l'achat de 143 bacs »

Pour « 8 310,00 \$ pour l'achat de 150 bacs »

Luc Thivierge et Ghyslain Robert enregistre leur dissidence.

NON ADOPTÉE

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1 RAPPORT DU COMITÉ DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2022-08-226

6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS

Le rapport des statistiques de permis pour le mois de juillet 2022 est déposé par le directeur général par intérim.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 RAPPORT DU COMITÉ DE LOISIRS ET CULTURE

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h53.

Président

Greffier

Carole Robert,
Mairesse



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général par intérim

« Je, Carole Robert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».